

Préparation à l'admission en IFAS et IFAP (Institut de Formation d'Aides-Soignants et d'Auxiliaires de Puériculture)

Autofinancement, prise en charge employeur

NOTICE D'INSCRIPTION

Session de formation du 25 mars 2025 au 31 mai 2025



CONDITION D'INSCRIPTION

- Etre âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation en septembre 2025.

DATE DE RETRAIT DES DOSSIERS : À partir du 25 février 2025

DATE DE FIN D'INSCRIPTION : le 24 mars 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Lettre de motivation
- Curriculum-vitae
- Photocopie des diplômes et dossiers scolaires, le cas échéant
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité
- Une photo d'identité (datant de moins de 3 mois) avec nom, prénom et intitulé de la préparation au verso
- Une attestation sécurité sociale
- Une attestation responsabilité civile

DÉPOT DES DOSSIERS

Les dossiers d'inscriptions seront envoyés par voie postale ou directement déposés à l'institut :
IFP du CH Edmond Garcin,
35, Avenue des Sœurs Gastine, BP 31330,
13677 Aubagne Cedex

SÉLECTION : sur la base du dossier et d'un entretien individuel.

NOMBRE DE PLACES ET COÛT DE LA FORMATION :

30 places

Coût de la formation : **986€ TTC**

Les candidats bénéficiant d'une prise en charge doivent en informer l'institut à l'inscription et apporter tout justificatif en leur possession.

L'admission sera effective après règlement de la formation. Possibilité de régler par chèque (jusqu'à 3 fois) ou carte bleue.

Le chèque est à libeller à l'ordre de « Régie REC IFSI CH Edmond Garcin » (en mentionnant au dos du chèque vos nom, prénoms, prépa AS ou prépa AP).

IMPORTANT

ATTENTION : seuls les dossiers complets seront retenus, puis traités par ordre d'enregistrement.

Toute demande de désistement ou d'abandon doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec A.R.

Toute formation commencée est due dans son intégralité. Aucun remboursement, quel qu'en soit le motif, ne sera consenti.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation préparatoire en vue de l'admission en IFAS ou en IFAP se déroule sur 9 semaines et comprend :

- Des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints.
- Un accès aux ressources pédagogiques 24h/24h et actualisée, pendant toute la durée de la formation.
- Un stage de 35h (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur).

1- Enseignements à l'institut

109h sur 9 semaines, le mardi et le jeudi de 17h à 19h, les samedis entre 8h30 et 16h30.

Disciplines enseignées :

- Culture générale et professionnelle
- Français
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Mathématiques
- Anatomie, physiologie
- Travaux accompagnés
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec des professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Bilan mi-session et fin de session

Oraux blancs

2- Evaluations

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- Des cours théoriques dispensés à l'institut
- Du suivi de formation en ligne

3- Vacances scolaires

1 semaine en avril : du 14 avril 2025 au 20 avril 2025 inclus

Fériés : le jeudi 1^{er} mai, le jeudi 8 mai et le jeudi 28 mai 2025

4- Stage d'immersion

Durée : 35 heures, soit 1 semaine (7h/jour)

Date : du 12 au 16 mai 2025